

Séminaire financé par le FAF-PM

Nombre de places limité

SEMINAIRE INFORMATIQUE

Sur le thème :

Informatique :

AXISANTE

Avertissement

Formedical, organisme agréé par le CNFMC, et par le FAF-PM, vous propose une formation continue en informatique. Comme les budgets accordés par les organismes publics sont limités, nous vous invitons à réserver votre participation au plus tôt.

La formation se déroule avec 1 poste/ personne.

Un spécialiste du logiciel sera à votre service pour répondre à toutes vos questions

Votre cachet :

| Cocher | DATE | Demi-journée | Thème |
|--------------------------|-------------|---------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | 18/03/2010 | 13h45-17h30 | L'initiation à AxiSanté 5 et AxiAM 1.40 |
| <input type="checkbox"/> | 19/03/2010 | 8h30-12h30 | De la Feuille de Soins Electronique à la gestion des recettes |
| <input type="checkbox"/> | 17/06/2010 | 8h30-12h30 | Les recettes avec AxiSanté 5 Paris |
| <input type="checkbox"/> | 17/06/2010 | 13h45-17h30 | Les recettes avec AxiSanté 5 Paris |
| <input type="checkbox"/> | 14/10/2010 | 8h30-12h30 | Les paramétrages avec AxiSanté 5 |
| <input type="checkbox"/> | 14/10/2010 | 13h45-17h30 | Les paramétrages avec AxiSanté 5 |

Le chèque de 100 Euros de caution vous sera restitué à la fin de la formation ainsi qu'une attestation de présence. En l'absence d'annulation auprès de FORMEDICAL moins de 1 mois à l'avance, ou si vous n'assistez pas à la totalité du séminaire, ce chèque de caution restera acquis à FORMEDICAL.

**Demi-journées
Informatique**

Nom :

Téléphone :

Télécopie :

Mail :

Date de naissance :

Version Axisanté utilisée :

J'assisterai à la formation avec mon ordinateur portable personnel : oui non

Pour vous inscrire, il vous suffit de nous envoyer par courrier les documents suivants :

- 1 chèque de caution de 100 Euros
- 1 feuille de soins barrée (feuille de sécurité sociale marron)
- La dernière attestation de versement de la cotisation à la Formation Professionnelle, établie par les URSSAF (Ex. celle reçue début 2009 pour l'année 2008)

Si vous ne l'avez pas reçue, vous pouvez la demander sur

<http://www.urssaf.fr>

Puis Espace indépendant

Puis Contacter son urssaf

Puis « profession Libérale »

Puis remplir

Puis demander : « L'Attestation de versement de la contribution à la formation professionnelle »